

## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 178-05-26 MODIFIANT LA RÉSOLUTION NUMÉRO 229-07-25 – RÉSOLUTION DÉFINITIVE – DEMANDE DE PPCMOI – 360-504 RUE CENTRALE

AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES  
PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 178-05-26

AVIS est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 12 mai 2026, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le projet de résolution intitulé « Projet de résolution modifiant la résolution numéro 229-07-25 – Demande de PPCMOI – 360-504 rue Centrale ».

L'objet du projet de résolution vise à modifier la résolution définitive numéro 229-07-25 comme suit :

- D'abroger les articles 21 et 22 relatifs aux servitudes
- De remplacer l'article 27 par ce qui suit :
  - « Le propriétaire doit procéder à la signature, en bonne et due forme, d'un protocole d'entente, conformément au règlement numéro 795-16 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ou d'utilité publique. »
- D'ajouter l'article 28 pour se lire comme suit :
  - « La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi. »

Toutes les dispositions de la résolution définitive numéro 229-07-25 qui n'auront pas été modifiées, annulées ou remplacées par le projet de résolution 178-05-26 continueront de s'appliquer telles que rédigées.

1. La zone concernée par le PPCMOI concerne la zone résidentielle H-415, telle que ci-après plus amplement détaillée :

ZONE VISÉE	ADRESSES CONCERNÉES
H-415	360-504 rue Centrale

2. Une assemblée publique de consultation sera tenue par le conseil le **2 juin 2026 à 18 h 30** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de résolution sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Le projet de résolution peut être consulté à l'hôtel de ville sis au 5465 boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h ou en consultant le site internet de la Ville, dans la section *Avis publics*.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'aménagement du territoire et développement économique, au numéro (450) 632-0590 poste 5130.

Donné à Sainte-Catherine, ce 15 mai 2026



Audrey-Maude Parisien, notaire  
Greffière et directrice des Services juridiques